

Juin 2011



Cloisonnée, partagée, connectée : Quelle sera la mobilité de demain ?

Quelques pistes de réflexion

L'Observatoire Régional des Transports des Pays de Loire accueillait ce jeudi 16 juin son colloque annuel consacré aux nouvelles mobilités : *Cloisonnée, partagée, connectée : quelle sera la mobilité de demain ?* Quelles sont ses limites ? Quelles sont ses contraintes ?

Jamais les ménages n'ont été aussi dispersés. Si nous ne nous déplaçons aujourd'hui pas plus souvent qu'hier, nous nous déplaçons en revanche plus rapidement sur des distances plus importantes. L'espace temps se substitue au territoire, la minute se substitue au kilomètre et invite à repenser l'organisation du territoire selon un pôle et son attractivité. Mobilité physique et mobilité virtuelle ? Le développement du commerce en ligne et du télétravail constituent des éléments qui vont influencer en profondeur les mobilités.

Bruno DURAND, ainsi que l'ensemble des intervenants ont essayé de répondre à cette problématique, au travers des présentations riches en enseignements et en échanges.

Programme

La mobilité en Pays de Loire : un éclairage à travers l'enquête transports et déplacements
par **Sébastien SEGUIN**, chef de projet d'études à l'Insee Pays de Loire

Et si les français n'avaient plus seulement une voiture dans la tête.
Vers des mobilités alternatives au tout voiture
par **Régis de SOLERE**, Chargé de projets "Analyse de la mobilité" au CERTU

Les réseaux sociaux au service de l'éco-mobilité
par **Nicolas TRONCHON**, Président de Transway

Table-ronde : Les mobilités de demain ? Enjeux et formes avec :

- **Marie-Laure MOTREUIL**, Vice-Présidente de la Commission infrastructures, transports et déplacements au Conseil Régional
- **Yves DANIEL**, Vice-Président délégué aux mobilités au Conseil Général de Loire-Atlantique
- **Virginie THUNE**, Chargée de projet "Développement Durable"
- **Pascal FEILLARD**, Secrétaire Général de l'Institut pour la Ville en Mouvement et Responsable de la prospective automobile clients marchés Psa-Peugeot-Citroën
- **Jérôme GUIENNE**, Directeur du réseau Loc Eco

Animation par **Bruno DURAND**,
Universitaire à Nantes

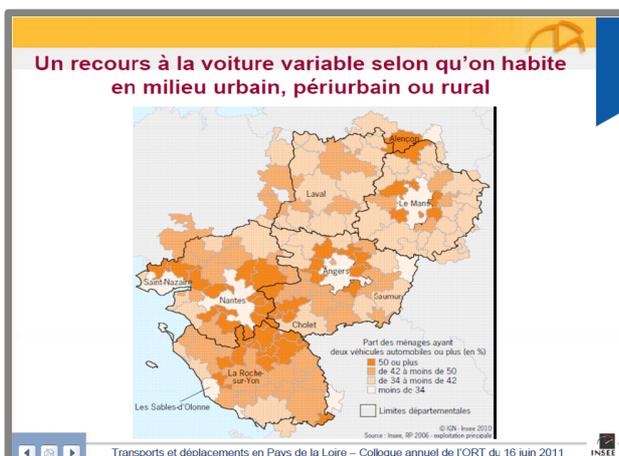
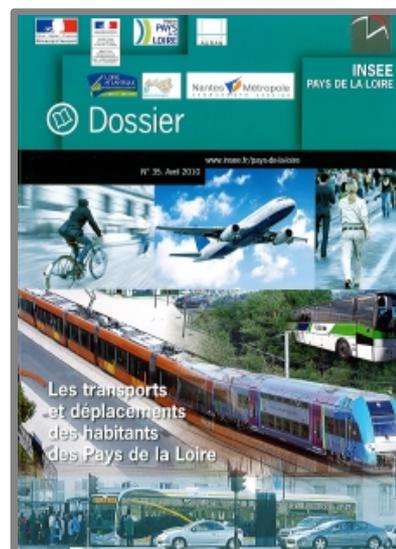
Colloque de l'ORT



La mobilité en Pays de la Loire : un éclairage à travers l'enquête transports et déplacements

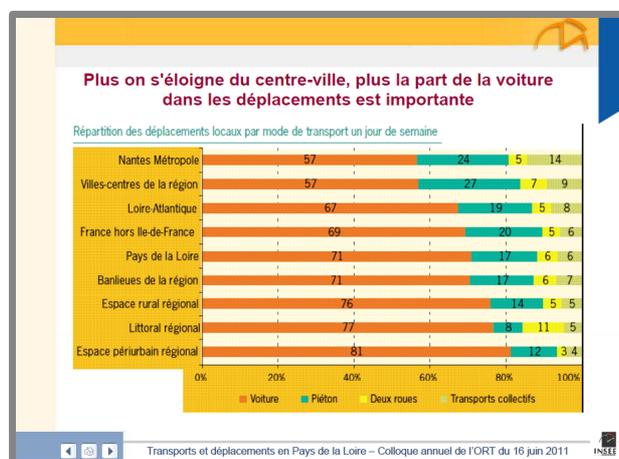
par Sébastien SEGUIN, *Chef de projet d'études à l'Insee Pays de la Loire*

L'enquête nationale Transports et Déplacements et son extension régionale et locale mettent en exergue une mobilité très variable selon les caractéristiques individuelles. Elles pointent également du doigt la stabilisation du recours aux transports collectifs entre 1994 et 2008 en Pays de Loire et le recul des modes doux tels la marche à pied et le vélo au profit de l'automobile.



La voiture reste le mode de transports prédominant pour aller chercher ou accompagner, ou pour les déplacements domicile-travail, même si la fréquentation des transports collectifs s'est nettement redressée au cours de la dernière décennie. Sur Nantes Métropole, un trajet sur six en domicile-travail est effectué en transports collectifs.

La combinaison de plusieurs modes de transports pour se rendre à son travail reste d'ailleurs une spécificité nantaise. A noter que 62% des personnes ayant un lieu de travail fixe et qui s'y rendent en voiture déclarent ne pas avoir de mode de transports alternatifs. Les freins annoncés au report modal concernent les durées de parcours qui s'allongent, des horaires moins bien adaptés et un confort moindre.

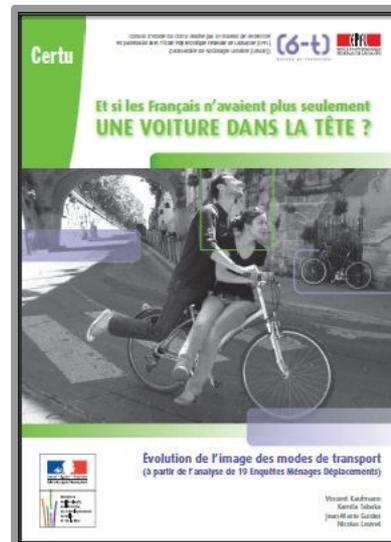


Et si les français n'avaient plus seulement une voiture dans la tête.

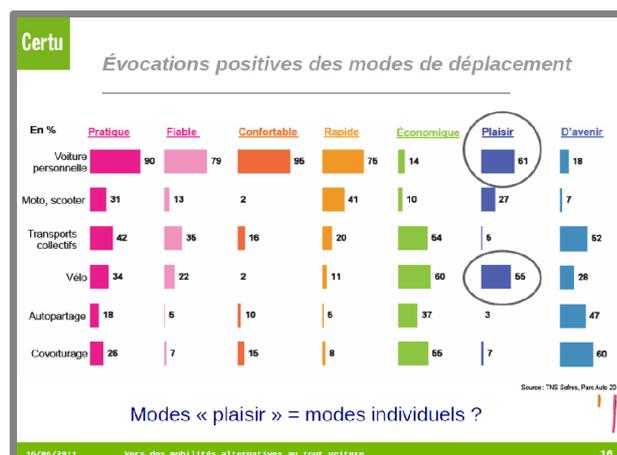
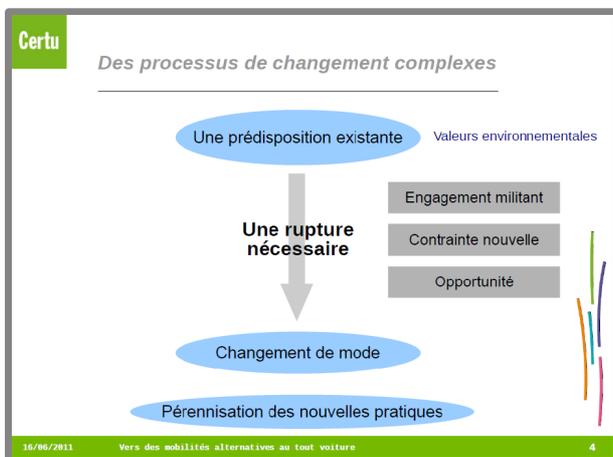
Vers des mobilités alternatives au tout voiture

par Régis de SOLERE, Chargé de projets "Analyse de la mobilité" au CERTU

Faire évoluer les comportements n'est pas chose aisée : la mobilité est au cœur d'un système dynamique complexe prenant en compte les contraintes, l'image des modes, les valeurs et normes sociales de l'individu. Tout changement de mode entraîne une rupture dans les comportements et un engagement militant et pourtant ces comportements évoluent : prise de conscience environnementale, cherté des carburants et baisse du pouvoir d'achat, politiques publiques volontaristes, contraintes fortes pour l'automobile (stationnement, congestion).



Vers une utilisation plus rationnelle de la voiture ? Sûrement : les logiques évoluent, les déplacements quotidiens par voiture ont chuté, un découplage possession/usage de la voiture est observé depuis 2005. Dans l'opinion des français, l'automobile reste très liée au mode "plaisir", à l'instar du deux roues qui est également un mode individuel. La voiture n'est cependant pas identifiée comme mode d'avenir. Les gens sont prêts à évoluer, à changer de comportements pour régler les problèmes de circulation et de pollution, il faut les accompagner.



Les réseaux sociaux au service de l'éco-mobilité par Nicolas TRONCHON, Président de Transway



TRANSWAY a pour objectif la promotion et la fidélisation des utilisateurs des transports alternatifs à la voiture solo. A travers le service GoToo, l'utilisateur déclare ses déplacements et accumule des "soleillos", équivalents des miles ou s'miles permettant de gagner des cadeaux.

Pourquoi faire appel aux réseaux sociaux ? Le développement de facebook notamment a été perçu comme une opportunité pour la création de réseaux d'utilisateurs de transports. La mise en place d'un réseau d'utilisateurs sur l'Isère et dans le contexte d'une ligne qui allait être perturbée a permis de développer un dialogue constructif entre l'AOT et l'usager. 10% de captation des utilisateurs de la ligne de transports concernée a été observé, permettant la diffusion d'informations participatives et des échanges pertinents.



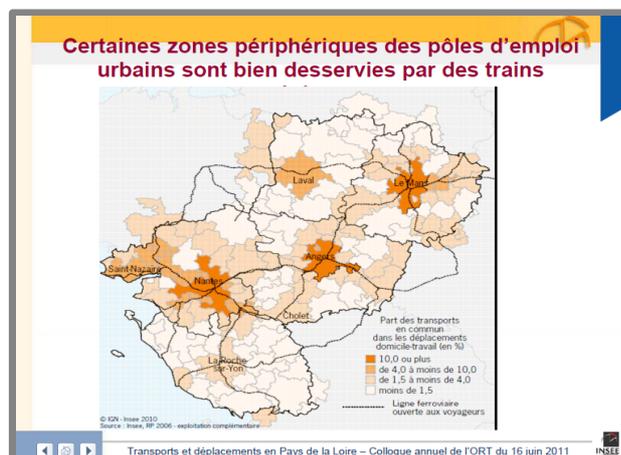
Pour une réactivité maximale, base du succès du réseau, l'animation doit en être confiée à un "community manager". La mise en place de ces réseaux sociaux apporte à la collectivité des données maîtrisées, représentatives, riches et contextualisées, lui permettant d'accéder à la connaissance de ses clients sur son territoire, levier d'optimisation de son offre.

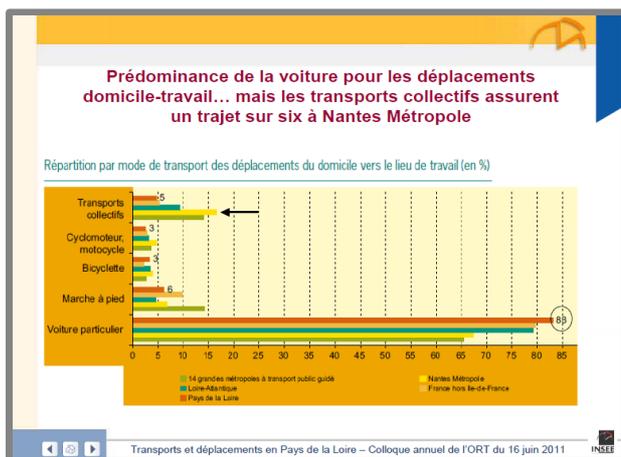
La **table ronde**, animée par Bruno DURAND, fut riche en échanges et témoignages :



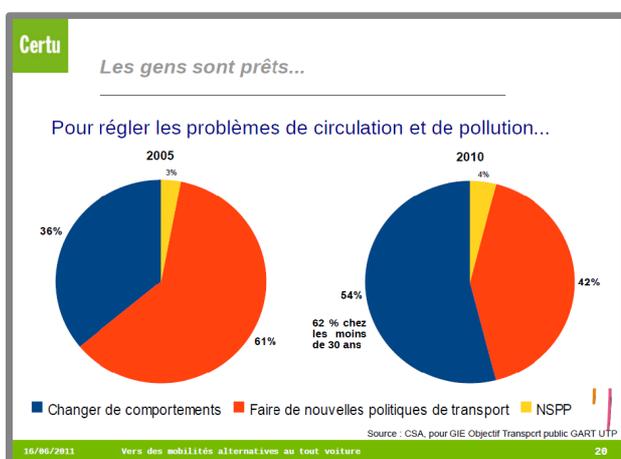
De gauche à droite : Jérôme GUIENNE, Pascal FEILLARD, Bruno DURAND, Marie-Laure MOTREUIL, Virginie THUNE, Yves DANIEL

Jérôme GUIENNE, *Directeur de Loc Eco* présentait ZENIUS expérience, expérience de **désaccoutumance de la voiture**, partant du constat qu'une automobile n'était utilisée que 20% du temps. Pourquoi dans ce contexte, en être propriétaire ? Le principe est simple : des **automobilistes volontaires**, privés de leur voiture personnelle, utilisent en semaine les modes alternatifs mis à leur disposition sur l'agglomération nantaise et le week-end ont accès à une voiture de location. L'expérience dure 8 semaines et est proposée cette année sur les villes de Nantes, La Roche-Sur-Yon, Angoulême et Saint-Nazaire. Constat est fait d'un changement profond de comportement des candidats avec une évolution de leur relation à l'automobile.

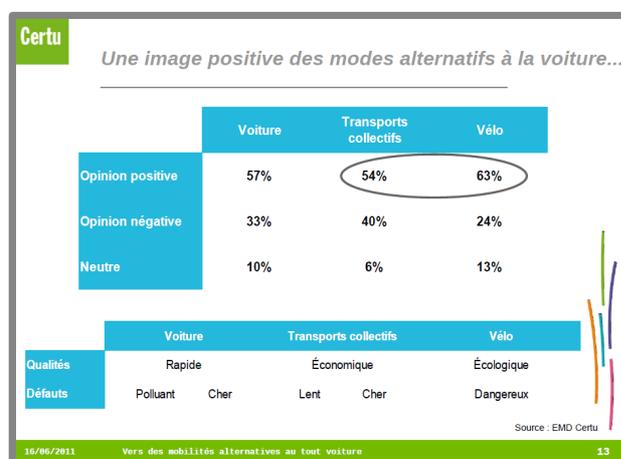




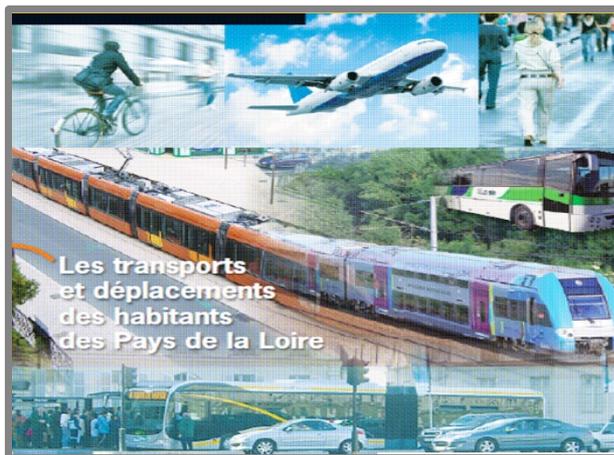
Pascal FEILLARD, *Secrétaire Général de l'Institut pour la Ville en Mouvement et Responsable de la prospective automobile clients marchés Psa-Peugeot-Citroën*, rappelle que l'automobile est porteuse de liberté et d'autonomie à travers une souplesse d'utilisation incomparable. L'intermodalité ne peut en effet fonctionner que si l'offre de transports est adaptée à la minute près aux déplacements des personnes. L'automobile doit être pensée comme complémentaire aux autres modes de transports et non concurrente. Elle doit être pensée autrement par les constructeurs pour prendre en compte l'évolution de la société vis-à-vis notamment des contraintes énergétiques et environnementales. L'Institut pour la Ville en Mouvement, créée par PSA Peugeot Citroën, a pour mission de réfléchir à des solutions innovantes pour les mobilités urbaines qui sont de plus en plus complexes : De ses réflexions, ressort une automobile hybride, plus efficace et intelligente en circulation, plus sociale, gardant toute sa place dans les systèmes de mobilité.



Virginie THUNE, *Chef de projet "Développement durable"* apportait le témoignage de la communauté de communes des Herbiers : La réflexion s'est engagée avec l'agenda 21 de la collectivité, dans un souci d'anticiper les problèmes futurs en terme de santé et de déplacements. Le Schéma local Directeur de Déplacements a mis en exergue un potentiel de développement des modes doux sur le territoire. Ce schéma se veut avant tout une aide à la décision, mettant en avant les grandes données structurantes du territoire, base des politiques d'aménagements et de sensibilisation.



Marie-Laure MOTREUIL, Vice-Présidente de la Commission infrastructures, transports et déplacements au Conseil Régional, insiste sur la nécessité de repolariser le territoire, relocaliser l'économie, revitaliser les bassins de vie pour lutter contre l'allongement des déplacements notamment domicile-travail. **Avant de penser aux alternatives, pensons aux économies, maîtrisons les flux.** Parmi les orientations fortes de la Région, nous retrouvons l'accompagnement des territoires dans la réalisation des schémas locaux de transport tel celui porté par la Communauté de Communes des Herbiers, définissant les principes d'organisation des transports. **La mise en place d'une nouvelle offre en terme de desserte TER (+30% à l'horizon 2014) et la création d'une offre intermodale,** sont des éléments phares de la politique des transports de la Région. Cette dernière doit apporter une solution complète aux usagers. Plus les transports en commun seront interconnectés, plus ils répondront aux besoins. Les Autorités Organisatrices de Transports doivent réfléchir sur le concept du "porte à porte".



Yves DANIEL, Vice-Président délégué aux mobilités au Conseil Général de Loire-Atlantique, présente le référentiel mobilité du Département de Loire Atlantique, construit autour de **quatre axes majeurs.** Agir sur les besoins en déplacement pose à nouveau le principe de **polarité fortes** qui a été développé précédemment par Mme MOTREUIL.

L'anticipation des besoins en **infrastructures** se construit dès maintenant à travers l'acquisition de réserves foncières. De même, l'offre de transport doit être **adaptée aux territoires**, leurs spécificités entraînant inévitablement des réponses différenciées. Le référentiel évoque le nécessaire **rééquilibrage** de l'usage de la voiture qui ne peut passer que par **une offre alternative diversifiée et complémentaire entre modes.** La mise en place d'une conférence des Autorités Organisatrices de Transports paraît l'outil partenarial indispensable sur le thème des mobilités pour le territoire départemental. Enfin, il est important de donner **plus de place aux usagers**, à travers des actions en faveur des personnes à mobilité réduite, la concertation et la responsabilisation.



De gauche à droite : Jérôme GUIENNE, Pascal FEILLARD, Bruno DURAND, Marie-Laure MOTREUIL, Virginie THUNÉ, Yves DANIEL

Les mobilités de demain seront donc plurielles, plus douces, plus collectives, plus écologiques et plus sociales. Il faut réinventer la voiture, hybride, complémentaire aux autres modes de transports. *Aura-t-on demain les moyens, au niveau des Autorités Organisatrices de Transports, d'absorber tout le report modal ?* La réponse est non, la réflexion doit porter sur l'aménagement des territoires pour maîtriser les déplacements.

Ce colloque a décliné le mot "Mobilités" sous de nouveaux éclairages :

- M** pour multimodalité, moyens
- O** pour offres de services et organisation
- B** pour besoins de déplacements à contenir voire à réduire
- I** pour interconnexions des réseaux et innovations
- L** pour liberté
- I** pour information en temps réel
- T** pour territoires et aménagement
- É** pour éducation et évolution des comportements, écologie, économie
- S** pour social, souplesse



Adresse postale
ORT Pays de la Loire
DREAL
BP 32205
44022 Nantes cedex 1

Adresse physique (Aucune
correspondance à cette adresse)
12 rue Menou
3ème étage - Bureau 325
44000 Nantes

www.observatoire-transport-pays-de-la-loire.fr

Conclusions